

dépôt 2.6.15

## Conseil communal de Lausanne

C.29/82

Postulat :

### *Pour une pérennisation des ateliers d'artistes lausannois*

Depuis le mois de juillet 2013 à Malley, la Ville de Lausanne met à la disposition d'artistes une dizaine d'espaces de travail destinés aux arts plastiques et visuels. Ces locaux sont attribués sous forme de contrats de confiance à des artistes lausannois mais seulement jusqu'à la fin de cette année 2015. Le bâtiment abritant ces espaces de travail sera en effet bientôt démoli.

Au vu de la pénurie d'ateliers à Lausanne et dans la ligne même du soutien aux arts visuels exprimé par la Municipalité dans son programme de législature, il nous semblerait judicieux que l'exécutif lausannois envisage sous une forme ou une autre la pérennisation voire l'extension du petit nombre d'espaces actuellement disponibles mis à disposition par la Ville, si l'on compte les six locaux des anciennes écuries du Parc Mon-Repos et les dix locaux de Malley.

Dans cette optique d'une politique de gestion à long terme des ateliers pour artistes à Lausanne, notre postulat demande à la Municipalité de mener une étude visant à trouver des solutions envisageables (dans le cadre de la situation actuelle du marché immobilier) pour répondre à ce réel besoin d'ateliers.

Du - 4 JUIN 2015

La Municipalité prend acte



Lausanne, le 2 juin 2015

AGC/CULT,

copie LSP

Y. Salzmann

Yvan Salzmann (PS)